

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Wahlen in kantonale Regierungen
Akteure	Demierre, Anne-Claude (FR, sp/ps)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Bühlmann, Marc
Porcellana, Diane
Schoenholtz, Stephan

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Bühlmann, Marc; Porcellana, Diane; Schoenholtz, Stephan 2024.
*Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Wahlen in kantonale
Regierungen, 2006 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft,
Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	2

Abkürzungsverzeichnis

SRF Schweizer Radio und Fernsehen
USR III Unternehmenssteuerreform III

RTS Radio Télévision Suisse
RIE III Réforme de l'imposition des entreprises III

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année 2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées. Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle. Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.¹

WAHLEN
DATUM: 26.11.2006
STEPHAN SCHOENHOLTZ

Wahlen in kantonale Regierungen

Die Wahlen im November **bestätigten bereits zum zweiten Mal nach 2001 die seit 1996 geltende Konstellation**, in der drei Mitglieder der CVP, zwei der Sozialdemokraten sowie einer der FDP und ein Parteiloser den Staatsrat bilden. Allerdings waren Wahlkampf und -verlauf wesentlich reibungsvoller und offener, als es das blosser Ergebnis vermuten lässt. So brauchte die CVP lange Zeit, einen geeigneten Kandidaten zu finden, um den frei werdenden Sitz von Michel Pittet zu verteidigen. Im Zusammenhang mit der Sicherstellung ihrer drei Mandate stand für die CVP zeitweilig die angestrebte gemeinsame Liste mit der FDP in Frage, da die Freisinnigen die Eroberung eines zweiten Regierungssitzes zum Wahlziel erklärt hatten. Die SP befand sich in der schwierigen Lage, um ihre beiden Sitze mit neuen Kandidaten kämpfen zu müssen. Konkurrenz kam dabei nicht nur von den Freisinnigen sondern auch von der SVP und den Grünen. Der SVP wollte die Zurückeroberung ihres 1996 verlorenen Regierungssitzes versuchen, während die Grünen vor allem in Hinblick auf ihr Abschneiden in den Grossratswahlen 3 Kandidaten aufstellten. Vor dem Hintergrund dieser Konstellation verzichtete die SP auf ein Bündnis mit den Christlichsozialen und präsentierte für den ersten Wahlgang fünf eigene Kandidaten. Neben den 4 Bisherigen bewarben sich also 13 neue Kandidaten, davon 4 Frauen, um die 3 frei werdenden Sitze im Staatsrat. Der erste Wahlgang bescherte der gemeinsamen Liste von CVP und FDP bei einer Stimmbeteiligung von 40,7% einen ersten Erfolg, da neben dem Parteilosen Pascal Corminboeuf auch Beat Vonlanthen und Isabelle Chassot, die Bisherigen der CVP, das absolute Mehr der Stimmen erreichten. Im 2. Wahlgang kandidierten noch immer 8 Bewerber für die 4 freien Sitze. Da sowohl FDP als auch SVP ihre Sitzansprüche aufrecht hielten, lag eine Absage an den Status quo im Bereich des Möglichen. In einem recht knappen zweiten Wahlgang (Stimmbeteiligung: 39,9%) wurden jedoch nicht nur der Bisherige Claude Lässer (fdp) und der neue CVP-Kandidat Georges Godel sondern auch die beiden Kandidaten der SP, Erwin Jutzet und Anne-Claude Demierre, in den Staatsrat gewählt. Der Kandidat der SVP blieb chancenlos und die bisherige Regierungskonstellation blieb bestehen; in ihr sind weiterhin 2 Frauen und 5 Männern vertreten.²

WAHLEN
DATUM: 04.12.2011
MARC BÜHLMANN

Für die Wahlen in den Staatsrat traten drei Frauen und neun Männer an, also fünf Kandidierende weniger als vor fünf Jahren. Mit ein Grund für den Rückgang dürfte der Umstand gewesen sein, dass bei den aktuellen Gesamterneuerungswahlen von 2011 **lediglich zwei und nicht drei Sitze vakant** waren. Claude Lässer (fdp) und der Parteilose Pascal Corminboeuf waren auf Ende Legislatur zurückgetreten. Ihre Amtszeit war nach 15 Jahren und drei Legislaturen abgelaufen. Umkämpft war vor allem der frei werdende unabhängige Sitz, um den ein Dreikampf zwischen SP, FDP und SVP entbrannte. Die FDP wollte mit Maurice Ropraz und Markus Ith nicht nur ihren Sitz verteidigen, sondern auch den frei werdenden Sitz angreifen. Die SVP wiederum visierte die Rückeroberung ihres 1996 verlorenen Regierungssitzes an und hob wie bereits vor fünf Jahren Pierre-André Page auf ihren Schild. Auch die SP schickte nicht nur ihre beiden bisherigen Anne-Claude Demierre und Erwin Jutzet ins Rennen, sondern versuchte zudem mit Xavier Ganioz den vakanten unabhängigen Sitz zu erobern. Um den Verlust eines der beiden eigenen Sitze zu verhindern, gingen die Sozialdemokraten zudem eine Listenverbindung mit den Grünen und der CSP ein. Sowohl die Grünen (Marie Garnier) als auch die CSP (Pierre-Olivier Nobs) stellten je eine Kandidatur. Die drei Sitze der CVP schliesslich schienen auch deshalb ungefährdet, weil die Christdemokraten mit ihren drei Bisherigen antraten: Isabelle Chassot, Beat Vonlanthen und Georges Godel galten als unbestritten. Die CVP und die FDP gingen – anders als vor fünf Jahren – kein Bündnis mehr ein. Der Grossrat Albert Bachmann, der bei der internen Ausmarchung der Kandidierenden von der FDP nicht berücksichtigt wurde, trat aus der Partei aus, gab sein Grossratsmandat ab und stieg als wilder Kandidat ins Rennen.

Im ersten Wahlgang erzielten die fünf Bisherigen die besten Resultate, verpassten allerdings alle das absolute Mehr, was letztmals 1991 der Fall gewesen war. Am meisten Hoffnung auf die beiden verbleibenden Sitze konnten sich aufgrund der Stimmenzahlen überraschend Garnier (gp, 24'833 Stimmen) und Ropraz (fdp, 23'366 Stimmen) machen. Die gemeinsame linke Liste hatte sich für Garnier also ausgezahlt. Bereits etwas abgeschlagen waren Ganioz (sp, 21'592 Stimmen), Nobs (csp, 21'056 Stimmen) und Page (svp), der mit 20'569 Stimmen lediglich auf Rang zehn lag, damit allerdings mehr Unterstützung erhielt als noch bei den Nationalratswahlen. Seine Partei entschied, nochmals anzutreten und provozierte damit einen zweiten Wahlgang. Neben den fünf Bisherigen, Page (svp), Garnier (gp) und Ropraz (fdp) kündigte in der Folge auch Nobs (csp) an, noch einmal antreten zu wollen. Ith, der enttäuschende 14'073 Stimmen

erhalten hatte und damit noch hinter Bachmann (15'981 Stimmen) lag, zog sich hingegen wie Bachmann auch zurück. Ebenfalls nicht mehr antreten wollte Ganiöz. Die SP befürchtete mit einem erneuten Antritt den anscheinend möglichen dritten Sitz von Links-Grün zu gefährden. Der zweite Umgang mit den neun Kandidierenden brachte dann keine Änderungen mehr. Nicht wie ursprünglich erwartet die SP, die FDP oder die SVP, sondern die **Grünen konnten somit also den frei gewordenen unabhängigen Sitz erben** und zogen erstmals in ihrer Geschichte in die Freiburger Exekutive ein. Die FDP konnte ihren Sitz verteidigen. Der Staatsrat setzte sich somit aus Isabelle Chassot (cvp, 35'622 Stimmen im zweiten Wahlgang), Beat Vonlanthen (cvp, 35'191 Stimmen), Georges Godel (cvp, 33'504 Stimmen), Erwin Jutzet (sp, 33'141), Marie Garnier (gp, neu, 31'222 Stimmen), die trotz geringerer Stimmbeteiligung im zweiten Wahlgang auch Anne-Claude Demierre (sp, 30'472 Stimmen) noch überholt hatte, sowie Maurice Ropraz (fdp, neu, 28'359 Stimmen) zusammen. Page (20'450 Stimmen) und Nobs (19'834 Stimmen) hatten erneut keine Chance auf einen Sitzgewinn. Die Wahlbeteiligung beim zweiten Wahlgang betrug 37,6% und war damit leicht tiefer als im ersten Wahlgang (43,3%). Mit Marie Garnier erhöhte sich die Zahl der Frauen in der Freiburger Exekutive auf drei.³

WAHLEN
DATUM: 27.11.2016
DIANE PORCELLANA

L'élection du gouvernement fribourgeois s'est déroulée en parallèle de celle du Grand Conseil. Sur le sept membres sortants, Erwin Jutzet (FR, ps) et Beat Vonlanthen (FR, pdc) ne se sont pas représentés. Comme raison, le candidat PDC a évoqué son mandat au Conseil des Etats et Erwin Jutzet son âge avancé ainsi que le besoin de «passer le témoin aux plus jeunes». Pour la première fois, et uniquement pour le premier tour, s'est constituée une liste bourgeoise regroupant six candidats de l'UDC, du PDC et du PLR en vue d'obtenir un cinquième siège au gouvernement. Olivier Curty (FR, pdc), les candidats PDC sortants Georges Godel (FR, pdc) et Jean-Pierre Siggen (FR, pdc), Peter Wüthrich (FR, plr) et Maurice Ropraz (FR, plr), également membres du gouvernement précédent, ainsi que Stéphane Peiry (FR, udc) figuraient sur cette liste. L'UDC espérait revenir au gouvernement après avoir été évincée en 1996. Bien que son candidat était très estimé et respecté par les deux autres partis, le principal problème de l'UDC demeurait sa difficulté à rassembler des voix hors de son électorat, voix nécessaires afin de pouvoir siéger dans un gouvernement élu selon le mode de scrutin majoritaire. En faisant alliance avec les autres partis bourgeois, l'UDC tentait ainsi de maximiser ses chances. Les engagements présentés par la liste bourgeoise s'orientaient en faveur de l'économie et de l'emploi. La volonté était de favoriser la création d'emplois par les entreprises, afin que le canton puisse profiter des retours sur investissement et non plus se limiter à son statut de canton pendulaire. Le programme de l'alliance bourgeoise dévoilait six engagements: l'introduction de la RIE III, la poursuite du développement des infrastructures, la lutte contre le mitage du territoire, le renforcement du bilinguisme, la sécurité et, finalement, la mise en place de mesures pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale. Le budget de campagne était de 200'000 de francs suisses. La gauche proposa également une liste, incluant les candidats PS, Verts et PCS. Le PS, dont un siège était laissé vacant par Erwin Jutzet, décida finalement de ne proposer que deux autres candidatures en plus de celle de l'ancienne membre du gouvernement Anne-Claude Demierre (FR, ps). Ainsi, Ursula Schneider Schüttel (FR, ps) et Jean-François Steiert (ps, FR), Conseiller national, se sont-ils portés candidat(e)s aux côtés de l'élue sortante. En 2013, Jean-François Steiert avait manqué son entrée au gouvernement face au candidat Jean-Pierre Siggen. Le socialiste reprochait notamment le manque d'audace du canton en matière d'investissement dans les domaines de la recherche, de la formation et des transports publics. Concernant les Verts, l'objectif était de maintenir le siège de la candidate sortante Marie Garnier (FR, verts). Finalement, figurait également sur la même liste la candidate Bernadette Mäder Brülhart (FR, pcs) du Parti chrétien-social. L'alliance de gauche espérait ainsi conserver ses trois sièges au gouvernement, voire décrocher un quatrième siège. Son programme s'articulait autour de onze points, dont notamment une meilleure politique familiale, la création d'emplois dans les secteurs agroalimentaires et touristiques et l'accès à la formation pour les adultes. Outre les deux listes évoquées, trois autres candidatures étaient à signaler: Irène Bernhard (FR, pvl) et pour le Parti des artistes Claudio Rugo (FR, pa) et Jessica Goodwin Chescoe (FR, pa).

Lors du premier tour, avec une participation de 39,1% et une majorité absolue fixée à 38'221 voix, sont arrivés en tête les trois anciens membres du gouvernement se trouvant sur la liste bourgeoise, à savoir Jean-Pierre Siggen avec 42'361 voix, Maurice Ropraz avec 42'076 voix et Georges Godel avec 41'881 voix. Olivier Curty a également atteint la majorité absolue avec un score de 40'190 voix et a donc accédé pour la première fois au pouvoir exécutif. Concernant le résultat des deux autres candidates sortantes, elles sont arrivées en huitième et neuvième place, Marie Garnier avec 30'683

voix et Anne-Claude Demierre avec 29'534 voix. Toutes deux ont été devancées par Peter Wüthrich (35'801 voix), Jean-François Steiert (34'222 voix) et Stéphane Peiry (33'847 voix). Pour les autres candidatures, Ursula Schneider Schüttel a obtenu 27'659 voix, suivie par Bernadette Mäder-Brülhart avec 25'548 voix et Irène Bernhard avec 6'419 voix. Claudio Rugo (2'941 voix) et Jessica Goodwin Chescoe (2'478 voix) figuraient en dernières positions. Au premier tour, la liste de gauche n'a donc obtenu aucun siège, alors que la liste bourgeoise a placé quatre candidats.

Pour le deuxième tour, le 27 novembre 2016, trois sièges restaient à répartir. Au vue des premières tendances, les états-majors du PDC, de l'UDC et du PLR s'étaient réunis à huis-clos dans l'après-midi du 6 novembre 2016, pour déterminer la stratégie à adopter pour le deuxième tour. Deux scénarios ont été envisagés. Si l'alliance bourgeoise proposait seulement Stéphane Peiry, il y avait le risque que les bases de l'électorat du PDC et du PLR déserteraient les bureaux de vote étant donné qu'ils avaient déjà leurs candidats élus. Malgré l'assurance donnée par les chefs de ces partis quand à la loyauté de leur électorat, sans leurs voix, le candidat UDC n'avait aucune chance d'être élu. Le deuxième scénario soutenu par le PLR, souhaitait proposer un double ticket, Stéphane Peiry et Peter Wüthrich. Ce dernier ayant fait un meilleur score, il offrait plus de chances d'un cinquième siège au gouvernement fribourgeois pour l'alliance bourgeoise, car l'électorat aurait été plus largement mobilisé. Cependant, le risque était de diviser les voix entre les candidats. La stratégie retenue a été donc celle de l'unique candidature, en vue de respecter les conditions de l'alliance, à savoir avoir une représentation des différentes parties contractantes. L'UDC s'est vue rassurée, un duel avec Peter Wüthrich aurait certainement rendu le candidat UDC perdant. Peter Wüthrich, déçu pour son électorat, déplora de contrer la volonté du peuple en évinçant sa candidature au deuxième tour afin de contenter la présence des partis au gouvernement cantonal. L'Alliance de gauche proposait trois noms pour confirmer ses trois sièges à l'exécutif. Il s'agissait de Marie Garnier, Jean-François Steiert et Anne-Claude Demierre. Ursula Schneider Schüttel, arrivant en quatrième position de la liste, ne concourra pas pour ne pas disperser les voix. La campagne du deuxième tour était calme, un seul événement vint la bouleverser: la réticence de plusieurs membres de PDC de voter pour un candidat UDC. Lors d'un reportage de la Radio télévision suisse romande (RTS), un conseiller communal PDC de la ville de Fribourg, Laurent Dietrich, déclarait qu'il faudrait faire un choix entre Stéphane Peiry et Marie Garnier. Interprété comme un manque de loyauté à l'alliance bourgeoise, le président du PDC cantonal André Schoenenweid souhaita sanctionner Laurent Dietrich soit par un blâme pour avoir manqué à son devoir de réserve, jusqu'à une exclusion du parti pour ses nombreux manquements. D'autres figures politiques interrogées ont relativisé la maladresse de conseiller communal, il conviendrait même de s'interroger si ce n'était pas un règlement de compte personnel suite à la défaite du président cantonal du parti pour les élections communales de la ville de Fribourg face à Laurent Dietrich. Avec un score de 45'176 voix, Jean-François Steiert est parvenu une nouvelle fois à devancer Marie Garnier (41'600 voix) et Anne-Claude Demierre (40'783 voix). Arrivé juste derrière Jean-François Steiert au premier tour, Stéphane Peiry a pris la dernière position du second tour, perdant ainsi sa chance d'accéder au gouvernement. Par conséquent, les candidats sortants ont tous été réélus. Le PDC maintient son siège, laissé vacant, grâce à l'élection d'Oliver Curty au premier tour. Le PS maintient également ses deux sièges lors du deuxième tour avec l'élection de Jean-François Steiert. Le soutien PLR et PDC n'aura pas suffi à l'UDC pour entrer au gouvernement. Le peuple a préféré conserver un certain équilibre des forces et privilégier la constance. Jean-François Steiert ne siègera dès à présent plus au Conseil national, afin d'exercer son mandat au gouvernement fribourgeois. Il sera remplacé par Ursula Schneider Schüttel, la première des viennent-ensuite de la liste socialiste lors des élections fédérales d'octobre 2015. L'Entente bourgeoise, face à l'échec de l'UDC, ne se renouvellera pas. Elle n'a pas rempli le contrat, avoir cinq membres dont un UDC au gouvernement. L'UDC accusa la base des autres parties contractantes pour son échec et mit en doute la surreprésentation de trois PDC au gouvernement. Au regard des analyses des votes, le PDC a donné plus de voix au candidat UDC lors du deuxième tour, son électorat a donc plutôt joué le jeu.⁴

WAHLEN
DATUM: 07.11.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Depuis 2018 et l'élection du libéral-radical Didier Castella en remplacement de l'écologiste Marie Garnier, le **Conseil d'État fribourgeois** se composait de trois élus du Centre, deux du PLR et deux du PS; une majorité bourgeoise que la gauche aspirait à renverser à l'occasion des **élections cantonales de novembre 2021**. Pour ce faire, Christian Levrat est sorti du bois près d'une année avant l'échéance en se profilant comme chef de file du parti socialiste. Poids lourd de l'arène fédérale, le sénateur faisait figure de candidat idoine pour remplacer Anne-Claude Demierre, qui se retirait

après quatorze années au gouvernement, et conserver les deux sièges socialistes, aux côtés de Jean-François Steiert, élu en 2016. Au début du mois d'avril 2021, Christian Levrat a cependant surpris en se retirant de la course. En effet, le sénateur socialiste a accédé à la présidence du conseil d'administration de la Poste, succédant à Urs Schwaller, un autre fribourgeois. Ce nouveau mandat étant incompatible avec toute fonction politique, une élection complémentaire a d'une part été organisée en septembre 2021 pour repourvoir le strapontin laissé vacant au Conseil des États. D'autre part, le parti socialiste s'est retrouvé quelque peu démuné dans la course au gouvernement, perdant sa locomotive pour la campagne. Pour remplacer Levrat, la conseillère nationale Valérie Piller Carrard (ps) s'est portée candidate. Non-élue en 2018 face à Castella, elle a rejoint Steiert et Alizée Rey, présidente de la section cantonale, sur la liste socialiste. La gauche est partie unie dans la bataille, le PS, les Verts et le Centre gauche-PCS s'étant mis d'accord pour une alliance, à l'image de ce qui avait été fait lors des précédentes élections cantonales. Aux côtés des candidat.e.s socialistes, l'écologiste Sylvie Bonvin-Sansonnens, présidente du Grand Conseil, et la présidente du Centre gauche-PCS Sophie Tritten partageaient l'objectif de récupérer le siège perdu en 2018, voire de faire basculer la majorité en décrochant un quatrième mandat.

Face à la gauche unie, la droite est partie en ordre dispersé dans la campagne. Historiquement fort au gouvernement, le Centre tenait à conserver ses trois sièges. Alors qu'Olivier Curty (centre) et Jean-Pierre Siggen (centre) visaient une réélection, le grand argentier Georges Godel (centre) ne pouvait plus se représenter, ayant atteint la limite de mandats. Pour le remplacer, le parti a désiré présenter une femme. Cependant, la perle rare fût difficile à trouver. Peu connue dans la sphère politique fribourgeoise, Luana Menoud-Baldi (centre), d'origine tessinoise mais établie dans le canton depuis 2007, a finalement été choisie pour défendre le siège laissé vacant. Chez les PLR, Maurice Ropraz ne s'est pas représenté, après deux mandats. Son collègue Didier Castella était lui candidat. À ses côtés, le chef du groupe PLR au Grand Conseil Romain Collaud s'est lancé dans la course. Sans représentant au gouvernement depuis le départ de Raphaël Rimaz en 1996, l'UDC a une nouvelle fois tenté de retrouver un siège en présentant plusieurs candidatures. Les députés Philippe Demierre, Gilberte Schär, Adrian Brügger et le conseiller général en ville de Fribourg David Papaux, ancien champion de judo, figuraient ainsi parmi les candidat.e.s. Eux aussi désireux d'obtenir une part du gâteau, les Vert'libéraux ont présenté Irene Bernhard et Loris Grandjean. Parmi les autres postulant.e.s à un siège à l'exécutif, on retrouvait encore le fondateur du parti des artistes et conseiller général à Fribourg Claudio Rugo, déjà candidat en 2016 et 2018, ainsi que Nicole Ayer et Michèle Courant, qui souhaitaient rappeler que «le peuple reste souverain» avec leur liste «DDirecte.ch (DDSN-FRIBOURG)».

En vertu de la nouvelle loi cantonale sur le financement de la politique, découlant d'une initiative de la jeunesse socialiste acceptée en 2018, les partis ont dû communiquer leur budget six semaines avant les élections. Le Centre a annoncé disposer de CHF 270'000 pour la campagne, le plus gros budget parmi les formations engagées. Le PLR tablait sur un budget de CHF 200'000, le PS sur CHF 146'000, en ne prenant en compte que le premier tour cependant, les Verts sur CHF 110'000 et l'UDC sur CHF 96'000. Le budget de deux autres partis dépassait encore CHF 10'000, limite au-delà de laquelle il est obligatoire de déclarer les fonds, à savoir les vert'libéraux avec CHF 37'700 et le Centre gauche-PCS avec CHF 31'000. S'agissant des budgets personnels des candidat.e.s, la centriste Luana Menoud-Baldi était celle qui disposait des ressources financières les plus importantes avec CHF 76'000, destinés avant tout à la faire connaître dans le canton. Suivaient les libéraux-radicaux Didier Castella (CHF 73'000) et Romain Collaud (CHF 55'000).

Avant l'élection de nouvelles têtes à l'exécutif, le journal La Liberté a profité d'établir un bilan de la législature. Qualifié de «champion des petits pas», le gouvernement s'est vu reprocher un «manque de vision à long terme» de la part des chefs de groupe au Grand Conseil. Des critiques déjà formulées lors des dernières législatures, a relevé la Liberté, qui regrettait «le manque de personnalités fortes qui font entendre leur voix au-delà des frontières du canton». Le journal a cependant souligné que de nombreux projets ont vu le jour, à l'image de la réforme fiscale des entreprises et de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État. Si les finances publiques se portent bien, c'est surtout le manque d'ambition à l'égard de certaines problématiques qui a fait l'objet de critiques. La Liberté a illustré cela avec les objectifs climatiques du canton, en précisant que «se doter d'un plan climat, c'est bien, mais l'assortir d'un montant de CHF 21 millions jusqu'en 2026 est nettement insuffisant».

Le premier tour s'est déroulé le 7 novembre 2021, parallèlement à l'élection du Grand Conseil. Avec une participation de 37.63 pour cent, le socialiste Jean-François Steiert a terminé en tête des suffrages (32'892 voix, à environ 6'000 voix de la majorité absolue),

entraînant dans son sillage toute l'alliance de gauche, qui a placé quatre de ses représentant.e.s parmi les sept premier.ère.s. Pour être précis, Sylvie Bonvin-Sansonnens a occupé la deuxième place (30'881 voix), Valérie Piller Carrard la quatrième (30'201 voix), Alizé Rey la sixième (25'402 voix) et Sophie Tritten la huitième (24'447 voix). Un beau tir groupé qui contrastait avec la débâcle du côté du Centre: pourtant le mieux élu en 2016, Jean-Pierre Siggen a terminé seulement neuvième, avec 22'745 suffrages, alors que Luana Menoud-Baldi finissait dixième, décrochée par rapport à ses adversaires, avec 17'068 voix. Seul Olivier Curty a sauvé quelque peu les meubles, crédité de 26'373 voix, en cinquième place. Chez les libéraux-radicaux, Didier Castella a pris la troisième place (30'659 voix) et Romain Collaud la septième (24'994 voix), alors que les candidat.e.s de l'UDC ont terminé plus loin, avec Philippe Demierre au onzième rang (14'107 voix), suivi par ses colistier.ère.s. Les autres candidat.e.s n'ont pas atteint le nombre de suffrages requis pour se présenter au second tour.

Au vu des résultats inattendus du premier tour, l'heure des nouvelles stratégies ne s'est pas fait attendre pour préparer le deuxième tour. A droite, la question d'une alliance est rapidement revenue sur le tapis. Cependant, celle-ci n'était possible qu'en consentant à certains sacrifices. Les regards se sont donc dirigés vers le Centre, qui pouvait difficilement revendiquer trois sièges suite à la déception du premier tour. Sans surprise, Luana Menoud-Baldi a fait les frais de son résultat décevant et a dû se retirer de la course, permettant la création d'une alliance de droite avec deux centristes, deux PLR et un UDC, en la personne de Philippe Demierre. Cette décision a acté la perte du troisième siège du Centre, qui n'avait pas été dans cette situation depuis 1857 et la fin du régime radical ayant suivi la guerre du Sonderbund, a précisé la Liberté. De l'autre côté de l'échiquier politique, la gauche était bien consciente que le deuxième tour serait bien différent contre une droite unie, face à laquelle obtenir la majorité des sièges relèverait d'une véritable sensation. L'alliance a décidé de partir à quatre, retirant la candidature d'Alizée Rey, malgré son bon score, au profit de Sophie Tritten, au nom de la diversité de la gauche.

Comme attendu, le deuxième tour a accouché d'un résultat totalement différent du premier. Face au bloc de droite, c'est l'alliance de gauche qui a fini dans les cordes, échouant finalement à récupérer ce fameux troisième siège. Alors que Sylvie Bonvin-Sansonnens, cinquième avec 41'047 suffrages, et Jean-François Steiert, septième avec 40'317 suffrages, ont été élu.e.s, Valérie Piller Carrard a pris le huitième rang (39'545 voix), ne lui permettant pas de décrocher un strapontin. Sophie Tritten a fermé la marche en récoltant 36'262 voix. L'alliance de droite a donc triomphé, raflant cinq sièges. Les mieux élus ont été Didier Castella (52'847 voix) et Olivier Curty (51'653 voix), suivis par Romain Collaud (49'745 voix), qui a réussi son entrée à l'exécutif, et Jean-Pierre Siggen (44'185 voix), se remettant convenablement de sa déconvenue du premier tour. Cependant, le grand vainqueur de ce scrutin s'est nommé Philippe Demierre, élu avec 40'710 suffrages, permettant à l'UDC de faire son grand retour au Conseil d'État. Le parti socialiste a lui perdu un siège, dans la lignée de sa petite forme en terre fribourgeoises, après avoir cédé sa place au Conseil des États à la centriste Isabelle Chassot en septembre 2021. En fin de compte, selon la presse, les différentes stratégies partisans ont fait une victime de choix: la représentation féminine, puisque l'on ne retrouve qu'une seule femme parmi les sept conseiller.ère.s d'État, comme lors de la législature précédente. Pour ce deuxième tour, la participation s'est montée à 41.38%, probablement dopée par la tenue des votations fédérales le même jour.⁵

1) Elections cantonales et communales 2018

2) LT, 26.1.-2.11.06; Lib., 11.3.-21.10.06; Presse vom 6.11.06; BaZ und TA, 7.11.06; Presse vom 27.11.06.

3) Presse vom 14.11.11; www.fr.ch: Wahlkampf; Lib., 24.1., 28.1., 6.4., 15.4., 5.5., 23.5. und 23.7.11; BZ, 4.10.11; LT, 7.11.11; Presse vom 5.12.11; Wahlkampf: 24h und LT, 15.11. und 17.11.11; NZZ, 30.11.11; LT, 3.12.11.

4) Résultat 1er tour; Résultat 2e tour; Lib, 22.1., 14.6., 30.8., 1.9., 7.11., 8.11., 19.11.16; LT, 28.11.16; LZ, 25.7.17

5) Résultats élection du Conseil d'Etat Fribourg (1er tour); Résultats élection du Conseil d'Etat Fribourg (2ème tour); LT, 22.9.20; Lib, 5.11., 11.12.20, 21.1., 2.2., 9.3., 10.3., 11.3., 25.3., 26.3.21; Lib, 1.4.21; Lib, 16.4., 19.4., 22.4., 5.5., 7.5., 12.5., 20.5., 21.5., 31.5., 21.9., 28.9.21; Lib, 29.9.21; Lib, 11.10., 12.10., 13.10.21; Lib, 14.10.21; Lib, 15.10., 16.10., 18.10., 19.10.21; Lib, 20.10.21; Lib, 21.10., 22.10., 23.10., 25.10., 26.10., 27.10., 28.10., 29.10., 30.10.21; Lib, 8.11.21; Lib, 9.11.21; Lib, 10.11., 11.11., 15.11., 16.11., 17.11., 18.11.21; Lib, 19.11.21; Lib, 20.11.21; Lib, 22.11., 23.11.21; Lib, 24.11.21; Lib, 29.11.21; Lib, 30.11.21; Lib, 1.12.21, 29.1.22